

L'alcool en liberté surveillée

L'article de Jean-Claude Ferrier s'intitulant « overdose d'alcool » rappelle à quel point l'alcool est l'un des principaux problèmes de santé publique de notre époque et de notre pays. Il se demande à juste titre s'il ne faudrait pas être plus incisif dans les campagnes d'information.

La réponse est plus complexe qu'il n'y paraît.. En effet, contrairement au tabac, l'alcool n'est pas foncièrement nocif : il y a des personnes qui devraient s'en abstenir et des situations où il faut l'exclure. L'alcool a donc deux faces, la face plaisir et la face risque. Il met en jeu des aspects culturels, sociaux, économiques, politiques, etc. Il est au centre d'intérêts contradictoires et il fait vivre beaucoup de monde, des producteurs aux distributeurs en passant par ..le personnel de santé. Signalons aussi que le coût social de l'abus d'alcool représente chaque année 6,5 milliards de nos francs.

Préoccupés par l'augmentation de la consommation des jeunes, les responsables de prévention ont interpellé la grande distribution afin que des mesures soient prises pour mettre fin à la vente d'alcool aux mineurs. C'est ainsi qu'un programme de formation à l'intention du personnel de caisse des grands magasins été proposé par la FEGPA avec le soutien de la Direction de la santé et du GSM (Groupement suisse des spiritueux de marques » Plus récemment, l'offensive a été menée vis-à-vis des magasins dépanneurs, grands pourvoyeurs de boissons alcoolisées la nuit. Un projet de loi a été adopté en 2004 qui restreint les heures d'ouverture des magasins vendant de l'alcool, afin de limiter l'accessibilité de ce produit.

En milieu scolaire, des programmes de sensibilisation diversifiés sont mis en place par le service de santé de la jeunesse. De plus, la FEGPA organise avec le soutien du TCS un programme de sensibilisation qui a pour objectif d'inciter les jeunes à ne pas conduire sous l'emprise de l'alcool ou d'autres drogues. « Be my angel tonight » est son nom.

Ces quelques exemples montrent que la problématique de l'abus d'alcool est prise au sérieux à Genève mais que ces démarches sont souvent contrecarrées par les nombreux lobbies qui n'ont pas intérêt à soutenir des mesures efficaces. Preuve en est la difficulté d'introduire le fameux 0,5 o/oo qui est en train de prouver son bien-fondé.

On ne peut que déplorer le manque de vision et de courage politique de la majorité de la commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats qui vient de refuser l'introduction d'une taxe sur la bière :à des fins de santé publique : en bref, il s'agissait de rendre cette boisson moins attrayante pour les jeunes dont on sait qu'elle reste leur boisson favorite.

Il est dans ces conditions hypocrite de déplorer l'augmentation des problèmes d'alcool d'un côté pour renoncer à prendre toute mesure qui soit efficace, de l'autre.

Il est essentiel de poursuivre nos efforts afin de sensibiliser la population sur les risques liés à l'abus d'alcool, d'informer sur les moyens de se soigner en cas de dépendance, mais aussi de convaincre les politiques de prendre des mesures structurelles visant à diminuer l'accessibilité au produit (fiscalité ciblée, application de la législation en vigueur, restriction de la publicité, etc.). La prévention doit s'appuyer sur ces deux volets pour avoir une quelconque efficacité.

Laurence Fehlmann Rielle, secrétaire générale de la FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme)